FRC.21129 J.A.
Case
FRC
19942

LETTRE

DE M. LE BARON DE JESSÉ,

DÉPUTÉ DE LA SÉNÉCHAUSSÉE DE BÉZIERS,

A SES COMMETTANS.

Le temps présent est gros de l'avenir.

A PARIS,
Chez GATTEY libraire, au Palais-Royal.

1790.

THE NEWBERRY
LIBRARY

LETTRE

DE M. LE BARON DE JESSÉ,

DÉPUTÉ DE LA SÉNÉCHAUSSÉE DE BÉZIERS,

A SES COMMETTANS.

Paris, le 11 janvier.

MESSIEURS,

IL se répand depuis quelque temps dans les provinces une foule de papiers improbateurs de la révolution actuelle ; j'ignore s'ils y produisent des effets, mais il est probable que les auteurs s'en flattent. Ils y sont disséminés sous toutes les formes et sous tous les titres : ceux qui abusoient jadis des peuples voudroient encore les abuser. Parmi ces écrits, il en est de piquans, et dans lesquels

les déclamations de la tyrannie expirante sont puissamment aidées de l'arme du ridicule. Heureusement, quoi qu'on en dise, il ne reste plus que celle-là aux partisans de l'ancien système ; ce qu'on appelloit jadis la bonne compagnie est immolée à la grande société : voici son dernier combat. Il faut lire et rire ; car ils seroient assez plaisans s'ils n'étoient pas incendiaires. Mais le ridicule tout-puissant dans la France esclave, perd sa force dans la France libre ; c'est un enfant malin qui peut désoler l'homme oisif dans l'enceinte de nos cercles, mais qui ne peut suivre les pas de l'homme fait, qui marche à son but ; ses foibles traits ne peuvent l'atteindre.

Aux écrits plaisans, se sont joints les pamphlets purement séditieux ; ceux-ci ont été remplis des sophismes les plus dangereux, des calomnies les plus atroces. On a cherché à alarmer les citoyens sur leur sort futur, sur la propriété, sur les intentions de l'assemblée. Ce n'est pas vous, Messieurs, qu'il est nécessaire de désabuser sur ces imputations. La sénéchaussée dont j'ai l'honneur d'être député a donné un grand exemple, et qui l'honorera à jamais ; elle doit être citée

pour son amour pour la paix, pour la tranquillité qui y regne. Nulle n'a reçu avec plus de transport, et exécuté avec plus de respect, les décrets de l'assemblée nationale. La sagacité dont on a quelquefois loué ses habitans s'est entiérement dirigée à voir qu'il falloit que tous ses citoyens se ralliassent à une révolution qu'ils avoient desirée et provoquée ; que de son succès dépendoit le bonheur et même l'existence de l'empire ; que pour un peuple qui avoit envahi si fiérement la liberté, il n'y avoit plus de milieu entr'elle et la dissolution totale. Presque toutes les villes qui nous entourent ont éprouvé de petites révolutions, ont levé des milices, et n'en ont eu que plus de troubles ; la nôtre sans troupes nationales, sans comités, sans conseils permanens, a été calme et paisible ; elle a conservé son ancienne municipalité, et recevra sans secousses la nouvelle organisation que va lui donner l'assemblée nationale. Si l'on parle encore de l'exaltation qne le beau soleil de nos climats produit dans nos têtes languedociennes, assurement ce sera pour remarquer que de tous les enthousiastes nous sommes les plus modérés.

Aussi, Messieurs, en cherchant à détruire

quelques calomnies contre le temps présent, et notre bien-être futur, quelques exagérations contre des désordres qui tiennent à toutes les grandes commotions, ne viens-je pas faire auprès de vous le rôle de missionnaire de la révolution ? Je sais que je prêcherois des convertis ; mais à qui parlerois-je plus volontiers de nos espérances qu'à vous, qui m'avez fait l'honneur de m'en faire le dépositaire ? Qui féliciterois-je avec plus de convenance de ce que la raison générale et vos mandataires ont déjà opéré ? A qui ferois-je plus justement remarquer la mauvaise foi des mal-intentionnés ? Permettez donc que je vous entretienne quelques momens : causons ensemble, mais causons tout haut ; quand on parle du bien public, il y a de l'avantage à laisser écouter aux portes.

On reproche à la révolution d'avoir détruit beaucoup, et d'avoir édifié peu. La chose est vraie, si l'on ne veut pas lui donner, à beaucoup près, l'extension que demanderoient ces messieurs. Je desirerois bien plus qu'eux, que nous fussions déjà tranquilles et heureux sous le vaste édifice des loix : mais comment ne pas vouloir considérer que les circonstances nous ont refusé cette pos-

sibilité ? L'ancienne constitution, on l'a dit, a été emportée d'assaut ; elle ne pouvoit l'être autrement : croyez-vous que sans cela, le clergé et la noblesse, si avantageusement postés, eussent jamais capitulé ? Hélas ! non : les hommes les plus généreux réunis en corps n'ont plus que l'esprit de corps, c'est une observation trop constante ; sans cette impulsion et ce renversement, vous en seriez peut-être maintenant, au neuvieme mois de votre session, à vous consumer pour l'abolissement de quelques infimes abus ; aucun grand principe n'eût été posé ; vous eussiez subi le plus grand des malheurs, celui de consacrer par des loix votre esclavage ; et vous eussiez calomnié la société, en pensant que sur le sol le plus heureux, il n'étoit permis à l'homme d'acquérir que ce misérable degré de perfectibilité.

Mais si la constitution a été emportée d'assaut, il est donc simple que la terre soit jonchée de débris. Vous gémissiez sous le plus absurde despotisme ; vos cris s'élevoient de toutes parts contre lui ; et lorsque l'on se plaint qu'on a beaucoup détruit, il me semble entendre les malheureux renfermés dans les cachots de la Bastille, et dont sa con-

quête a brisé les fers, se lamenter de la destruction de cette antique forteresse, parce que, couvrant d'un côté la capitale, elle pouvoit, un jour, la défendre d'une invasion soudaine.

On ne cesse de vous répéter que tous les liens de la société sont dissous ; que nous n'avons plus ni loix, ni tribunaux, ni troupes ; que nous sommes dévorés par l'anarchie. C'est par une singuliere et grossiere duplicité qu'on veut toujours confondre et les temps et les choses. Si notre état actuel pouvoit être considéré comme un état permanent, et non comme un passage à un autre ordre de choses, je conçois qu'on pourroit raisonnablement se plaindre ; mais convenons d'abord que de toutes les anarchies qu'on peut citer, celle-ci est sans contredit la plus douce. J'ouvre l'histoire, et je ne rencontre nulle part un peuple immense qui brise à la fois toutes ses entraves, et qui, par une concordance miraculeuse, par l'effet de ses mœurs douces, se porte presque généralement, à respecter tous les devoirs.

A Dieu ne plaise que je veuille ici excuser des forfaits qui ont souillé quelques in-

dividus ! des forfaits qui font frémir la justice et la nature ! Il s'est rencontré des hommes atroces ; mais les crimes de quelques particuliers ne peuvent souiller une nation. Ils ne pourront, j'ose le dire, porter atteinte à sa gloire ; car ils seront bientôt plus célebres ces forfaits, par le nombre de ceux qui les ont déplorés et détestés, que par le nom de ceux qui ont osé s'en rendre coupables.

Mais, dit-on, c'est la révolution qui a causé tous ces malheurs. Eh ! oui sans doute ; elle a mis en liberté quelques esprits ambitieux, quelques ames sanguinaires. Dans les fermentations politiques ces explosions sont malheureusement inévitables ; mais est-on bien de bonne foi, lorsqu'on nous retrace continuellement ces malheurs ? Est-ce bien à des hommes que l'on parle ? A-t-on imaginé que la liberté fût la seule chose qui ne méritât pas d'être achetée ? Ne saurons-nous jamais souffrir que pour recevoir des chaînes, et jamais pour les briser ? Déposons nos douleurs passageres dans le sein de la liberté ; cette déesse des hommes généreux, nous les paiera par des siecles de prospérité. Voyons l'Angleterre, à qui cette li-

berté a coûté deux siecles de massacres et de guerres civiles. L'Amérique pour la conquérir a nagé pendant sept années dans le sang de ses habitans. Depuis la chûte de l'empire romain, Naples a essuyé quarante révolutions, sans pouvoir la fixer dans ses murs. Rome la paya par dix ans de combats contre Tarquin, et par les orages souvent sanglans du Forum. Athenes, pour avoir puni ou chassé les fils de Pisistrate, fut obligée de lutter contre toutes les forces de l'Asie ; et nous seuls, nous passerions sans secousses de la servitude à la liberté ! Ah ! si nous en sommes dignes, après avoir donné des larmes pieuses aux victimes du bonheur public, nous nous étonnerons un jour, et nos enfans ne pourront croire combien peu de si grands biens nous ont coûté.

Heureusement nous pouvons nous rassurer même sur le présent ; le grand ouvrage des municipalités est achevé, et la nation tient dans ses mains l'instrument de la paix ; l'organisation des tribunaux et du pouvoir militaire va leur prêter l'appui des loix et de la force publique ; tout va reprendre le mouvement. Que la nation se défende de son impatience naturelle ; qu'elle continue sa

confiance à ceux qu'elle en a rendus dépositaires, et bientôt elle cueillera les premiers fruits de ses efforts et des leurs. Ses ennemis les accusent de lenteurs, tandis que sans les besoins de l'état, et l'urgence des circonstances, ils seroient au moins aussi fondés à leur faire des reproches contraires.

Quels biens a fait cette assemblée, demandent ces gens ingénus ? J'ose croire, Messieurs, que vous me dispenserez de leur répondre : vous connoissez aussi bien que moi ses décrets ; ils sont nombreux, et l'on peut assurer qu'il en est peu qui ne soient marqués au coin de la raison universelle. Ce n'est pas, par exemple, à la classe des communes qu'il sera aisé de persuader que l'assemblée n'a rien fait pour elle ; que la révolution ne lui est pas avantageuse. Il est évident que ces avantages ont de beaucoup surpassé et ses demandes, et même ses espérances. Nous passerons, dans quelques instans, aux autres classes de citoyens.

Je ne veux parler presque que de trois de ses plus récens décrets, qui se sont succédés dans l'espace de huit jours, et qui honoreroient toutes les législatures antiques.

Par l'un, qui admet les non-catholiques à tous les emplois civils ou militaires, elle a vengé à la fois la raison, l'humanité et la religion. Par le second, elle offre au meilleur des rois, au véritable ami de son peuple, de taxer lui-même les dépenses de sa maison et de sa personne ; et malgré nos détresses pécuniaires, elle le prie de moins considérer, dans sa demande, la pénurie présente du fisc, que ce qui convient au bonheur de sa personne et à l'éclat de son trône ; elle s'arme contre les vertus simples du chef de la nation, et ne veut voir que ce qu'il convient à des François de lui offrir.

Par le troisieme, elle vient, en ménageant les justes droits de ceux qui ont véritablement servi l'état, de frapper sur les prodigalités du gouvernement qui, déplaçant tout, versoit les deniers du pauvre et du laboureur sur l'homme inutile et fortuné, et les dépouilloit annuellement en faveur d'une armée de publicains, de courtisans et de commis. Elle a enfin essimé ces antiques éperviers du fisc qui planoient sur les chaumieres, et enlevoient au pot du paysan la poule que le grand Henri lui avoit des-

tinée. Les cent yeux d'Argus se sont ouverts sur les cent mains des Harpies.

Soyons justes, ces grands biens opérés en si peu de jours, auroient-ils pu l'être dans l'ancien état des choses ? Il vous souvient que cent années avoient à peine pu amener quelques modifications indispensables en faveur des protestans nos concitoyens ; il avoit précédemment fallu un siecle, beaucoup de lumieres, et de grandes vertus dans quelques ministres, pour obtenir seulement qu'on fût un peu moins barbare à leur égard.

Et à côté de ces grands objets, à côté de la liberté de la presse, liberté qui bientôt sera réduite à ses justes bornes ; à côté de la suppression des lettres-de-cachet, de l'égalité proportionnelle de l'impôt, du droit de le voter par ses représentans, et seulement pour les sommes nécessaires ; de celui de nommer ses administrateurs, ses représentans et ses juges ; de la tolérance ; du droit reconnu à chacun d'aspirer à tout, s'il a des talens et des vertus ; ou, ce qui en a l'apparence chez les hommes, du droit d'être traités par les rois et leurs agens en hommes qu'ils respectent, et non en brutes qu'ils dépouillent, ou enchaînent, ou égorgent ;

on a l'audace ou la mal-adresse de placer, en opposition, le désagrément momentané de ne pouvoir, pendant les troubles, sortir des barrieres de Paris sans un passe-port de la commune ; les ridiculités de quelques districts qui s'essayoient à raisonner politique ; les petites vexations de quelques comités permanens, dans je ne sais quelles bicoques. Quelques voyageurs arrêtés aux postes, et contraints de passer quelques minutes dans un hôtel-de-ville. Je vous rends trop de justice, Messieurs, pour penser qu'on parvienne ainsi à vous dégoûter de la liberté.

On nous dénonce avec emphase un impôt insolite, exorbitant ; un impôt plus onéreux que ceux qu'ait jamais demandé aucun ministre, celui du quart de nos revenus. Personne n'eût certainement desiré plus que moi que cet impôt ne fût pas venu frapper le cultivateur exténué des horribles extorsions de ceux qui nous travailloient jadis en finance ; mais il n'est pas douteux que vous n'ayez senti qu'il falloit un effort extraordinaire pour soutenir l'état qui périssoit au moment de sa renaissance. Vous distinguez aisément un impôt ministériel, qui toujours appauvrit en asservissant davan-

tage, d'avec une contribution patriotique, qui délivre une nation de ses fers en lui rendant la propriété de ses moyens et de ses destinées. Vous pensez que les peuples dignes d'elle savent seuls mettre un prix à la liberté ; et quand on vous citera ce quart de revenus qui, par sa distribution, n'en est vraiment que le douzieme, vous citerez les Athéniens qui, plusieurs fois, dans la durée de leur brillante existence, donnerent le douzieme net du fonds de toutes les propriétés de l'Attique, et se racheterent ainsi des malheurs de l'anarchie, ou de la honte de la servitude.

Que la cause de nos adversaires est mauvaise ! que leurs accusations sont foibles ! Ils sont réduits à faire un crime à vos représentans d'avoir établi la justice gratuite, demandée par tous vos cahiers, invoquée par tous les philosophes, une de ces idées premieres, de tous les temps et de tous les lieux, sous prétexte que le remboursement des charges de magistrature retombera en impôt sur le peuple, déjà soulagé par l'exemption de la dîme, des gabelles, et du franc-fief, et qui, à la prochaine conversion d'impôts, sera ménagé autant que les besoins

de l'état pourront le permettre. Il falloit, selon ces Messieurs, laisser subsister les parlemens, qui n'eussent pas manqué, au premier moment favorable, de tenter de détruire l'ouvrage de l'assemblée, et de vous ramener charitablement sous la tutele de l'ordonnance de 1667, et sur-tout sous la leur.

On cherche à vous peindre les séances de vos représentans comme des scenes de désordre et de scandale; je conviens que l'impétuosité nationale s'y fait trop sentir; mais vous savez aussi que délibérer est un art qui s'apprend comme les autres, et qu'on s'y perfectionne chaque jour; laissez à vos députés les fatigues de la discussion, et jouissez du décret. Vous avez voulu réunir trois grands fleuves qui couloient dans des directions opposées. Deux sont venus se mêler au troisieme en franchissant une cataracte immense. Le lieu de la chûte et de la réunion doit retentir du mugissement des vagues; bientôt s'éloignant de cet abîme, vous les verrez couler paisiblement et majestueusement ensemble, et fertiliser vos campagnes desséchées.

Croirez-vous que je veuille stupidement louer

louer l'assemblée nationale dans tous les détails de ses opérations? Non : j'étois libre aux temps de l'esclavage ; je ne serai point esclave dans les jours de la liberté, et je vous dois mon opinion toute entiere. Je dirai donc, qu'en examinant la suite des décrets, vous en trouverez peu qui ne soient dignes de la reconnoissance publique. Ce qui est rare dans les choses humaines, le bien ici surpasse infiniment le mal. Vous aviez envoyé des hommes, vous avez recueilli des imperfections. On a quelquefois prodigué le mot *principe ;* mais de grands principes ont été posés : vos représentans ont été forcés de travailler au milieu du choc de toutes les passions, de la réaction de tous les intérêts, des événemens les plus désastreux ou les plus alarmans. Ils ont poursuivi leur marche, et j'ose assurer que leur ouvrage est bien supérieur à ce que sembloient leur permettre les circonstances. On me citera des défauts dans l'ordre futur de choses ; à chacun j'opposerai dans l'ordre ancien une monstruosité ; nos successeurs viendront ; ils corrigeront ces défauts ; ils feront mieux que nous ; c'est le privilege du temps. Leurs succès les hono-

reront et nous honoreront aussi. Ils seront la récompense de la législature présente, et la dette imposée par elle, aux législatures à venir.

Je n'essayerai pas de persuader à MM. du clergé qu'ils doivent être les apôtres de la révolution, et que tout ce qui se passe est pour leur bien. Je suis modéré, et je trouve qu'ils ont payé, un peu sévérement, l'animadversion qu'avoient accumulée tant de siecles de luxe et de puissance. S'ils se sont hâtés de déclarer au commencement des états généraux, qu'ils ne reconnoissoient que le roi pour législateur de l'empire; s'ils ont voulu décliner la souveraineté de la nation, ne leur en voulons point pour cela, et n'augmentons pas de rigueur; il est démontré qu'ils avoient leurs raisons; mais, disons leur, que malgré le décret sur la disposition de leurs biens, les sacrifices exigés dans un moment où il falloit qu'un mourût pour le peuple, ne dépasseront peut-être pas ce qu'un de leurs membres distingués offroit lui-même en leur nom *; ils seront moins opulens, mais plus respectés; l'envie des indigens ne les calomniera plus; et d'ailleurs, si quelques nouveaux

* M. l'archevêque d'Aix.

abandons étoient nécessaires, ils resteront encore riches et foibles. C'est à eux sur-tout à desirer le retour de l'ordre, qui ne peut s'opérer que par le succès de la révolution. Une subversion mettroit en question leurs dernieres jouissances, ou plutôt en décideroit d'une façon trop cruelle.

Pour les courtisans, ils avoient perdu la France. Sont-ils bien fondés à se plaindre que la France, en retournant à la liberté, les ait perdus à son tour?

Mais vous, Messieurs, qui m'avez honoré de votre confiance, vous plus particuliérement, mes commettans, nous tous, gentilshommes de province, comment voudroit-on nous persuader que la révolution ne nous est pas avantageuse? Je prétends qu'il ne seroit pas mal-aisé de prouver qu'elle nous l'est presqu'autant qu'aux communes mêmes. Laissons un moment dormir ces sentimens et ce desir, nos seuls mobiles, le patriotisme et la liberté; prenons les jettons en mains, et ne calculons que nos intérêts. J'aurai l'honneur de vous demander de quels privileges, par exemple, jouissoit la noblesse de Languedoc? D'aucuns assurément, si ce n'est de celui d'être gouvernée par

vingt-trois prêtres qui imposoient, et autant de barons qui assistoient, de voir annuellement une procession et des profusions : je ne crois pas que ce soit là la perte qui doive exciter nos regrets. L'assemblée nationale a supprimé les droits qui tenoient à la servitude ; mais tous les autres seront remboursés, et je ne doute pas que les loix explicatives de ses décrets, ne temperent ce que le principe peut avoir de rigoureux ou de vague. Au moment de l'effervescence qu'a produit dans le royaume les décrets du 4 août sur la chasse, vos terres ont été dévastées, les récoltes mêmes n'ont pas été respectées. Pardonnez ces excès au délire du moment, et soyez persuadés que désormais chacun chassera, mais sur sa possession. L'assemblée n'a nullement résolu que les ci-devant privilégiés le fussent maintenant pour la vexation et l'injure. Convenons que pour plusieurs de nous les justices seigneuriales étoient des honneurs onéreux. Nous en serons moins redoutés dans la banlieue de nos donjons, à la bonne heure ; nous en serons plus aimés, et l'un vaut bien l'autre. L'hommage, si nous en obtenons, s'adressera à l'homme bienfaisant et non au seigneur haut-justicier. Il est assez

doux l'état qui ne nous donne point de valets, mais aussi qui ne nous laisse point de maîtres.

Je vois en revanche une carriere immense s'ouvrir pour vous et vos descendans. Tout gentilhomme, maintenant, s'il a des talens ou de l'ambition, peut aspirer aux honneurs de la législature, aux fonctions du ministere, aux plus hauts emplois de la diplomatique ou de l'armée ; et si la nomination à la législature devient le premier moyen de cette gradation, doutez-vous qu'après quelques années, lorsque les anciens ressentimens seront éteints, que vous vous serez bien faits à la révolution, que la fusion de vos intérêts avec ceux du peuple sera parfaite ; doutez-vous, dis-je, que ce même peuple ne vous donne beaucoup de faveur dans les élections ? Il vous verra, sur beaucoup de vos compétiteurs, l'avantage des richesses et d'une éducation plus cultivée ; je dirai même d'un nom qui vous servira encore malgré lui, et qu'il est accoutumé à honorer. L'assemblée nationale peut bien, par un décret, reconnoître les titres des hommes, et les déclarer égaux ;

mais elle ne peut les rendre en même tems philosophes ; elle peut détruire les privileges, mais ne peut rien sur les préjugés.

Souvenez-vous, Messieurs, dans quel avilissement vivoit, naguère, la noblesse des provinces ; lorsque Dhosier, Chérin, ou les principes qui les ont illustrés, avoient fait de la patrie des Francs, une France héraldique ; lorsqu'un parchemin de 400 ans, ou un certificat appliqué *par ordre*, à un homme de 4 jours, créoit subitement les plus terribles des privileges; une caste vraiment romantique, qui, dès qu'elle avoit été touchée de ces deux talismans, se trouvoit à l'instant investie de toutes les vertus, de tous les talens; et ce que, par une suite de l'enchantement, elle prisoit immédiatement après cela, de tous les biens et de toutes les dignités ? Vous rappellez-vous, lorsque, modestes et désorientés, nous venions avec un œil de moins, ou une jambe emportée, solliciter une modique pension; des courtisans acclimatés, tourbillonnant dans les anti-chambres, et croyant nous mesurer avec mépris, faisoient retentir ces terribles paroles : *Ce n'est pas un homme connu* ; *ce n'est pas de nous autres.* Vous

me direz que vous n'avez jamais pris le mot à votre désavantage. Soit; mais avouez que l'orgueil ou la dignité humaine, est quelquefois facile à blesser, et qu'il eût pu se trouver parmi nous quelqu'amour-propre assez fantasque, pour ne pas vouloir être dédaigné même par ces Messieurs.

Souvenez-vous que pendant qu'un danseur obtenoit, d'emblée, douze mille l. de traitement, le valet favori, de droit, quatre-vingt, et l'intrigant tout; c'étoit à notre classe qu'arrivoit, très-fréquemment, l'anecdote de cet officier, à qui, pour un bras emporté, un commis parapha une gratification de 300 liv., et qu'il rejetta en disant, qu'il lui restoit pour 900 liv. de membres au service du roi. C'est à la clarté de l'*oeil-de-boeuf* qu'il faudroit lire les papiers écrits contre la révolution.

Vous souvenez-vous, que lorsque vous aviez pris le sage parti de vous éloigner de la cour, et de faire fructifier votre modeste héritage, vous étiez souverainement régis et dominés par un intendant, qui étoit souvent un homme de ces communes, à qui quelques-uns répugnent d'être assimilés, et que tout commis étoit violemment tenté de

ne point répondre à votre requête, lorsque vous ne traitiez pas avec assez de respect sa ridicule importance?

Y avoit-il jadis un moyen connu d'obtenir justice d'un grand, qui vouloit égayer son apathie aux dépens de la pauvre humanité? Je ne vous parlerai pas d'un prince *, qui essaya son adresse et la rectitude de ses armes, contre de malheureux couvreurs de toîts; forfait dont les contemporains furent ~~forcés~~ réduits à gémir; et qui ne fut puni que par un prétendu bon mot du roi qui régnoit. Mais pour revenir à nous-mêmes et à notre temps, soyez bien persuadés que si votre fille ou votre femme avoient eu le malheur d'être appetées par un homme puissant et injuste, ou par son valet de chambre, on vous l'auroit séduite ou enlevée; et si vous étiez venu réclamer vos droits, et faire entendre quelque murmure, on l'auroit étouffé dans le fond de quelque bastille, jusqu'à ce que la main du temps eût blanchi les cheveux et rendu hideux les appas de votre Hélene; ou que le tyran subalterne fût mort de colere ou d'indigestion; ou bien peut-être par respect pour la décence et les loix, et pour se désintéresser

* Le comte de Charolais.

totalement dans cette affaire, on l'auroit fait recevoir à l'opéra, et alors elle eût été, comme de raison, hors de la puissance maritale et paternelle. De quoi se seroit-on plaint? N'y avoit-il point de liberté alors, et ne pouvoit-on pas, quelquefois, venir la lorgner de l'amphithéâtre?

Apprenez, Messieurs, qu'un magistrat respectable a dénoncé, ces jours derniers, au milieu de l'assemblée nationale, qu'il existoit, dans Paris, outre la Bastille, le Fort-l'Evêque, etc. etc. trente-cinq maisons construites comme celles des citoyens, confondues avec elles, ayant l'apparence hospitaliere; où des hommes soigneux recevoient ou achetoient du gouvernement l'emploi d'y nourrir, d'y retenir des prisonniers, qu'on appelloit d'*état*, et ces hommes étoient appellés *des entrepreneurs*; et le plus humain des rois, et ses ministres ignoroient presque toujours à quels titres on y étoit détenu. Il faut avouer que c'est par une malice infernale que nous avons voulu changer, car si tout n'étoit pas précisément bien, tout étoit au moins très-supportable, pour quelques-uns.

Vous souvenez-vous, braves militaires, qui étiez encore pris parmi nous, lorsque ce

défunt conseil de la guerre nous envoya sa volumineuse ordonnance, et que son rédacteur, séduit par le métier et le lieu, vint nous conter que nous pouvions nous ruiner cent fois, et mourir en détail en servant la patrie ; mais que l'honneur de commander des régimens, étoit aussi dû que réservé à une classe privilégiée ; car il étoit démontré qu'on ne pouvoit commander avec distinction en Allemagne, à moins qu'on n'étudiât trois fois par semaine, la carte de Paris à Versailles, et la position de Passy et de Viroflée ; et qu'on n'a jamais vu personne monter, avec la grace françoise, sur une breche ou sur une mine, à moins qu'il n'eût cent mille livres de revenus ?

Vous souvenez-vous des angoisses qu'éprouvoit votre loyauté, lorsque vous voyiez flétrir vos compagnons, des soldats généreux, par la punition des esclaves ; lorsque tous les ressorts étoient si tendus dans ce gouvernement qu'on voudroit nous faire regretter, que des hommes enivrés et stupides du despotisme qu'ils puisoient dans les cours, ont été sur le point de vous proposer à vous-mêmes des fers ; ou, ce

qui est égal pour des françois, ce qui en avoit l'odieuse apparence ?

Convenons donc que pour nous particuliérement, l'ancien ordre des choses étoit détestable; que nous ne pouvons que gagner à celui qui va s'établir ; qu'il est souverainement doux, pour des ames saines, d'obéir aux loix et au Roi, mais de n'obéir qu'à eux ; qu'en pardonnant à ceux qui avoient abusé, il est consolant de voir porter la hache sur tous les abus. Quelques personnes calomnient la révolution ; écoutons-les ; leur haine même peut nous instruire ; mais que notre facilité ne nous laisse pas décevoir, et permettons-nous quelques légeres défiances, s'ils sont évêques, financiers, courtisans, ou magistrats.

Aussi des choses singulieres que j'ai remarquées, une des plus singulieres peut-être, c'est que quelques membres de la noblesse des provinces aient cru, quelquefois, et quelque temps, avoir quelques intérêts communs avec ces différentes dynasties.

Faut-il pour cela crier à l'aristocrate ? Faut-il courir sus à ceux qui sont d'une opinion contraire à la nôtre ? eh ! grand dieu ! quelle horrible démence ? Après avoir

proscrit l'intolérance religieuse, établirions-nous l'intolérance civile ? Permettons à ceux, qui se nourrissoient des reliefs de la table du despotisme, de ne pas goûter les fruits simples et savoureux de la liberté. Aristocrates, Démocrates, vous êtes des François, des voisins, des freres; que vos divisions ne passent pas l'enceinte du sénat : hors de là plus de ligue de démarcation. Vous étiez peut-être amis, avant cette convulsion politique ; pourquoi ne continueriez-vous pas à l'être ? Gardez-vous de perdre un sentiment pour une opinion. Que le démocrate ait la bonté de réfléchir, en voyant penser, ou passer, une vieille tête aristocratique, que nous sommes tous enfans de l'habitude, et qu'on n'oublie pas, en six mois, des préjugés de soixante ans, et des intérêts de tous les jours. Que l'aristocrate, en entendant un partisan fougueux de la liberté, veuille s'appercevoir qu'il est lutté nécessairement par des opinions, et sur-tout des intérêts contraires. Qu'il cesse de croire qu'il rêve sur son banc ; qu'il se persuade bien que tout ce qu'il voit est possible et existe ; qu'il veuille apprendre que tout change ; que les ministres ne sont que

des hommes ; que Versailles n'existe pas seul en France ; qu'il oublie qu'il a souvent eu l'honneur de représenter au lever du roi, et qu'il reconnoisse qu'il assiste au lever de la France.

Malgré les difficultés d'une semblable éducation, croirons-nous à tant de conjurations, dont on rebat sans cesse nos oreilles. Dans les premiers momens de sa jouissance, les peuples sont non-seulement amoureux de la liberté, ils en sont jaloux ; tout leur est sujet d'inquiétudes ou d'alarmes. Il est bon de veiller, mais bien souvent le patriotisme effrayé répete machinalement les terreurs simulées de la politique. Je peux croire à des rêves de têtes perdues ; mais comment à des conspirations ? Pour conspirer, il faut des moyens, un parti, et les vingt-trois, vingt-quatriemes de la France se trouvent naturellement de celui de la révolution. S'il existoit des hommes qui voulussent nous replonger dans l'esclavage, à moins que leur stupidité n'égalât leur férocité et leur bassesse, ils sentiroient qu'une nation, qui, par le progrès de la pensée autant que par celui de l'oppression, s'est livrée à une insurrection raisonnée, ne peut plus retomber

dans les fers qu'après des siecles d'anarchie ou d'invasions adroites et insensibles sur sa liberté ; qu'il seroit actuellement impossible de faire accepter à cette nation, en mouvement, la déclaration du roi du 23 de juin, quelque digne qu'elle fût de son cœur, et quelque supérieure qu'elle fût à l'ancien système, parce qu'elle émancipoit des mineurs ou affranchissoit des serfs, au lieu de reconnoître des hommes libres ; ils verroient que si le ciel, dans sa colere, leur accordoit une contre-révolution, qui ne pourroit avoir lieu que par une guerre civile, ses effets frapperoient sur eux de la maniere la plus terrible : car qui doit craindre le renversement de la société, si ce n'est ceux qui en retirent les plus grands avantages; qui plus qu'eux laisse sur le sol de la France des ôtages précieux, des appâts à l'avidité ; car il ne faut pas se le dissimuler ; une guerre civile, dans la circonstance présente, surpasseroit les horreurs des plus grands déchiremens ; ce ne seroit pas une guerre pour porter un chef de parti, ou pour donner à telle classe de citoyens la prépondérance politique ; elle égaleroit les fureurs de celles qu'a suscitées le fanatisme religieux ; ce seroit une guerre de propriété,

et, il faut le remarquer; si la constitution présente a anéanti les ordres, qu'ils composent avec leurs regrets; dans la dissolution des sociétés, il s'en éleve un formidable, celui des non propriétaires, qui croient voir le moment de le devenir.

Servons donc de tous nos moyens la révolution présente. Que ceux mêmes, dont elle pourroit blesser les intérêts, soient, par un intérêt bien entendu, ardens à la favoriser. Faciliter les opérations de l'assemblée nationale, doit être, dans ce moment, l'œuvre de tout bon françois; la religion du civisme, elle est le seul lien des parties ébranlées de l'empire; chaque citoyen doit porter à cette force publique, sa force particuliere; mais que les amis de la liberté pensent aussi que si les révolutions se commencent par le courage, elles ne s'achevent que dans le calme et par la modération; que la félicité des états, comme celle des individus, est dans une situation fixe entre des excès opposés; et que, si le despotisme est mort, comme nous le pensons, la liberté ne peut plus être égorgée que par la licence.

De quels opprobres ne flétriroient pas nos noms nos neveux, si par des excès

nous les privions de cette liberté dont nous leur sommes comptables ? Si dans ce moment, représentés, représentans, nous ne jurions une vertueuse conspiration pour le bien public. Ils nous diroient un jour : « De tous les peuples connus vous vous êtes rencontrés dans les circonstances les plus favorables ; aiguillonnés par les maux de dix siecles d'oppressions, vous étiez depuis trente ans éclairés des lumieres des philosophes. Les prodigalités de vos rois avoient épuisé les ressources du fisc, elles étoient devenues, vous l'aviez dit, le trésor de la patrie ; appellés à les réparer, vous aviez senti que dans un siecle éclairé, rien ne résiste à la force d'une nation assemblée. Le despotisme, comme un frénétique qui déchire ses propres entrailles, avoit sapé depuis longtemps les fondemens de sa puissance ; il avoit aliéné, dégradé la force militaire sa derniere ressource, son dernier soutien ; l'armée, devenue citoyenne, admiroit ou protégeoit cette belle révolution. Un roi que tous les temps vous eussent envié, mais qui sembloit créé pour vos circonstances ; un roi honnête homme, n'ayant de plaisirs que ceux de la nature, de besoins que

votre

votre bonheur, de craintes que vos divisions, s'étoit mis à votre tête pour vous conquérir la liberté. Eh bien ! vous avez méconnu les temps et vos devoirs, et les hommes et les choses ; les uns dégénérés par la servitude, composant leur malheur des prospérités publiques ; les autres passionnés pour la licence ; et faisant des bienfaits de la législation des armes pour la vengeance particuliere, vous avez exprimé des poisons des palmes de la liberté. Vos divisions ont tout perdu ; vous avez, au dix-huitieme siecle, porté dans la restauration d'un grand empire, l'inconsidération funeste qui vous distingua toujours dans les batailles ; Crecy et Azincourt ne furent que des plaies momentanées ; tandis que dans la révolution de quatre-vingt-neuf, comme des génies malfaisans vous avez corrompu les germes de la félicité qui nous étoit destinée. Allez, nation d'enfans caducs et corrompus, qui ne pouvez supporter la liberté ni la servitude, vous pouviez devenir la nation la plus glorieuse et la plus fortunée du globe, et votre époque en est justement devenue la honte et la fable; vous vous plaigniez que six mois de travaux ne vous eussent pas rendus fortunés ; vous

avez demandé à l'aurore de la liberté, la chaleur brillante et féconde de son midi : cet astre a cessé pour jamais d'éclairer vos contrées ; et votre postérité, privée de ses droits, se traînant dans la fange, sous les chaînes des tyrans, et dans les ténebres de l'ignorance, n'a conservé d'énergie que pour ressentir ses maux, et dévouer à la détestation des siecles ceux qui en furent les auteurs.

Non, Messieurs, ces terreurs seront vaines, nous ne voudrons pas réaliser ce chimérique avenir. Tous les bons esprits, tous les cœurs citoyens vont se réunir dans les mêmes vœux pour le développement de la constitution françoise. Tous sentiront que nous sommes heureusement placés entre la nécessité d'être libres ou de périr, et que le courage n'est plus que de la prudence. Vos sentimens et votre conduite seront aussi universellement adoptés qu'ils méritent d'être distingués. Vous avez, des premiers, demandé la destruction de votre ancienne administration, et le don d'une constitution générale ; vous continuerez de l'attendre dans le calme et la tranquillité. Un bel avenir se découvre à vous ; dans cette lutte honorable qui va

faire rivaliser toutes les parties de la France pour accroître la prospérité commune ; vous vous flattez, à bon droit, de n'être surpassés par aucune, et de montrer quels fruits peut faire éclore la double influence du soleil et de la liberté.

Je finis cette lettre, déjà trop longue, en vous donnant avis que l'assemblée nationale a rendu un décret pour qu'il soit fait une adresse aux provinces, afin de les prémunir contre les libelles qui les inondent ; je m'applaudis d'avoir pensé comme elle et prévenu sa décision ; et que ma foible opinion, sur l'état des choses et leur vrai point de vue, se trouve bientôt appuyée d'une autorité aussi imposante que la sienne.

J'ajoute un seul trait ; il ne tend pas à vous prouver que vos législateurs soient des Lycurgues, la nature est trop avare de ces hommes-là ; mais il prouve que, dans tous les temps, les hommes ont été les mêmes envers ceux qu'ils avoient chargé de leur donner des institutions nouvelles. Pendant que Lycurgue fondoit ses loix sublimes et imparfaites, il s'éleva dans Sparte une sédition. Un Spartiate, privilégié apparemment de ce temps-là, l'appella *mauvais citoyen*,

278

le frappa, et lui creva un œil. On voulut le venger, Lycurgue pardonna; et poursuivit ce code immortel, qui fit pendant cinq cents années la gloire et le bonheur de Lacédémone.

Je suis avec respect,

Messieurs, etc. etc.

De l'Imp. de L. M. Cellot, rue des Grands-Augustins.